



Appel à projets « Dispositif d'Accrochage Scolaire » 2018-2021

Le Dispositif d'Accrochage Scolaire (DAS) de la Région de Bruxelles-Capitale vise à résoudre, par une approche globale et intégrée, la problématique du décrochage scolaire.

Via le DAS, le Gouvernement régional met à la disposition des établissements scolaires des 19 communes (francophones et néerlandophones, tous réseaux confondus) des moyens leur permettant de favoriser et de collaborer à l'accrochage scolaire des élèves, par la lutte contre l'absentéisme, la violence et les incivilités.

Ces moyens leur permettent de mettre en place des actions d'accrochage scolaire en dehors des horaires d'école.

Pour la première fois depuis sa création en 2000, l'appel à projets est lancé sur une base trisannuelle et ce, afin de permettre une augmentation de la qualité des projets soutenus et un allègement de la charge administrative pour toutes les parties prenantes.



Pour plus

d'infos et télécharger les documents, [c'est par ici.](#)



Appel à projets « Dispositif d'Accrochage Scolaire » 2018-2021

